

**AGENCE GENERALE
DES EQUIPEMENTS ET
PRODUITS DE SANTE**

7 rue du Fer à Moulin -
B.P.09
75221 Paris Cedex 05
Standard : 01 46 69 13 13

13 rue Lavoisier
92023 Nanterre Cedex
Standard : 01 46 69 13 13

ETABLISSEMENT
PHARMACEUTIQUE
DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE
HOPITAUX DE PARIS

Dr Claude BERNARD
Le Pharmacien Responsable
& Chef de pôle

Pharmacien des Hôpitaux
claude.bernard@aphp.fr
01 46 69 92 38

Djamila MAMRI
Assistante
djamila.mamri@aphp.fr
01 46 69 15 10

CIB-CNG-23-016

www.aphp.fr

**INFORMATION A L'ATTENTION
DES PHARMACIENS DES HÔPITAUX**

Le 27 mars 2023

Envoi par courrier électronique uniquement

Objet : Mise à disposition d'un nouveau lot avec contingentement et recommandation exceptionnelle de filtrer la solution de LACTATE DE SODIUM AP-HP 11,2 % (m/V), solution pour perfusion, flacon de 250 mL

Chère Consœur, Cher Confrère,

Nous vous informons mi-janvier du risque de rupture de la préparation hospitalière :

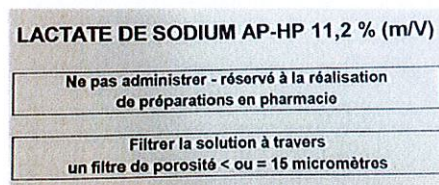
LACTATE DE SODIUM AP-HP 11,2 % (m/V)
solution pour perfusion - flacon de 250 mL
Code AGEPS 7140784 ; Code SAP : 10246141
Code d'Identification des Préparations Hospitalières CIPH : 76856591

Afin d'éviter une rupture de ce médicament et compte tenu des investigations menées sur le lot récemment fabriqué (lot 22F053 EXP 05/2024), il a été décidé de mettre à disposition ce lot avec, par précaution, la recommandation exceptionnelle de le filtrer.

La solution de LACTATE DE SODIUM AP-HP 11,2 % (m/V) du lot 22F053 doit donc être filtrée par les utilisateurs avant son utilisation à l'aide d'un filtre de porosité inférieure ou égale à 15 micromètres. Les flacons de solution et les cartons porteront respectivement les contre-étiquettes suivantes :



Sur le flacon



Sur le carton

Le contingentement est maintenu. Cette préparation est déclarée dans trois indications et nous vous recommandons de la réserver aux cas où aucune alternative n'est possible ; nous vous rappelons que l'usage de cette préparation doit dans tous les cas être restreint du fait de la présence d'aluminium (cf. notre courrier du 05 avril 2022) ; pour le lot 22F053 en outre, il convient de s'assurer de la mise en place de sa filtration avant utilisation :

1) Préférentiellement pour l'apport de sodium sans apport de chlorure dans les mélanges de nutrition parentérale préparés en pharmacie : l'utilisation du lactate de sodium doit être restreint aux patients présentant une hyperchlorémie ou un risque élevé d'hyperchlorémie.

2) Comme antidote à certaines intoxications médicamenteuses : les spécialités de bicarbonate de sodium 8,4 % sont à utiliser en alternative.

3) Comme solution de remplissage vasculaire en réanimation, des alternatives peuvent être discutées avec les prescripteurs :

(i) le bicarbonate de sodium 8,4%, indiqué dans la correction des acidoses métaboliques, (ii) le mannitol 20% et le chlorure de sodium 7,5% indiqués dans l'hypertension intracrânienne et (iii) les cristalloïdes pour le remplissage vasculaire.

Nous vous remercions de bien vouloir relayer cette information au sein de votre établissement et restons à votre disposition pour toute question.

Pour toute demande d'information sur nos médicaments, contactez-nous :

☎ : 01 46 69 90 63 ou infomed.pv@aphp.fr.

Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée et de croire, Chère Consœur, Cher Confrère, à l'expression de nos confraternelles salutations.

Claude BERNARD
Pharmacien Responsable